L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

On s'abonne à la Semaine avec
... Commerce et le Marchand
... Français.

L'ABEILLE

... politique, litté-
raires et locales;

... télégraphiques
de toute les points
... et de l'é-
tranger;

Le Bulletin Maritime;

... des Navires en par-
tance dans les ports étran-
gers et américains pour la
Nouvelle-Orléans;

La liste des Navires dans le
port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivé
des trains de chemins fer
... jour, de départ des bateaux
à vapeur.

Ateliers,

—MATIERES—

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

contenant toutes les Matières
Publiées pendant la Semaine
dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Trois Mois	1 00

L'EDITION
HEBDOMADAIRE,

résumant en un seul numéro
toutes les nouvelles de la
semaine, compte beaucoup
d'abonnés et de lec-
teurs en Europe.

Caractères et Ateliers,
32 RUE DE CHARTRES,
entre Conti et Bienville

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville et points int. ..... 7:20 a m

St. Tammany Spécial.
Covington, Mandeville et points int. ..... 4:30 p m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int. ..... 7:20 a m

ARRIVEE

Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville, et Points int. ..... 7:10 p m

St. Tammany Spécial.
Covington, Mandeville et points int. ..... 8:20 a m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int. ..... 7:10 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

mail tous les jours	7:15 a m
xpress tous les jours	8:00 p m
Limited tous les jours	9:15 p m
N. Y. fast mail tous les jours	11:15 a m
Mob. and coast tous les jours	
Coast train, tous les jours, exceptés dimanche	8:50 a m
Dimanche excursion	9:45 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours	8:15 p m
Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours	
Mob. and coast tous les jours	7:20 p m
Coast train, tous les jours, exceptés dimanche	4:05 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE

No 1 limited	8:45 a m
No 3 Pan American special	8:10 p m
No 5 local	4:30 p m
No 7 points Est Louisiane	8:30 a m
Excursion du dimanche	
No 9	7:05 p m

DEPART.

No 6 local	9:30 a m
No 4 Pan American special	9:10 a m
No 8 points Est Louisiane	4:30 p m
No 2 limited	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVER.

No 5 Chicago limited	8:15 p m
No 33 local mail	6:40 p m
No 3 Cincinnati and Louisville	8:15 p m
No 1 fast mail	10:35 a m
St Louis and Chicago	10:35 a m
No 31 McComb Acod	9:30 a m

DEPART.

No 4 Chicago limited	9:15 a m
No 34 local mail	6:30 p m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15 a m
No 2 fast mail	7:10 p m
St Louis and Chicago	7:10 p m
No 32 McComb Acod	3:20 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVEE.

Memphis Express	8:15 a.m.
Greenwood express	5:50 p m
Woodville, Bayou Sara Acc	9:40 a.m.

DEPART

Memphis Express	3:15 p.m.
Greenwood express	7:00 a m
Woodville, Bayou Sara Acc	4:00 p.m.

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local	12:05 p m
California express	7:45 p m

DEPART

California express	8:30 a m
Local	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express	6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE

Local	11:10 a m
N. O. and Houston	5:10 p m
Pacific Coast Express	8:35 a m
Sunset Express	6:45 p m

DEPART.

Local	3:00 p m
N. O. and Houston	6:40 a m
Pacific Coast Express	9:00 p m
Sunset Express	11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.

Dimanche seulement.
Leaf ..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Leaf ..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement
Leaf ..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.
Leaf ..... 6:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.
Leaf ..... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Leaf ..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.
Leaf ..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.
Leaf ..... 8:00 a m
Shell Beach ..... 10:02 a m
Shell Beach ..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Fleur Delair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.
Shell Beach ..... 5:30 a m
Shell Beach ..... 8:00 a m
Fleur Delair ..... 5:30 p m
Shell Beach ..... 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche
Fleur de Lair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.
Fleur de Lair ..... 7:00 a m

Liste des navires dans le port

VAPEURS.

Alps	Port Limon	1er dist 15
Anselm	Belize	1er dist 15
Antillian	Liverpool	1er dist 37
Cestane	Savannah	Gretna
Floridian	Liverpool	Stuyv dock
Harry Luckenbach	Baltimore	Alger
Karen	Colon	Point
Margherita	Trieste et Venise	rue 3me
Proteus	New York	2me dist 8
Rosina	Honduras	3me dist 30
Sicaria	Gênes	3me dist 30
Wayfarer	Liverpool	rue Girod
West Point	Rotterdam et Anvers	Stuyv dock
Holsatia	Hambourg	Gretna
Madawaska	Rotterdam	Gretna
Juan Forgas	Barcelone	rue 5me

NAVIRE

Kaiser	Brême	Stuyv dock
Columbia	Brême	Stuyv dock

BARQUES.

Americo	Portugal	rue 9me
Clara	Portugal	rue Market
Matador	Brême	Stuyv dock
Tafalla	Passages	Bas, rue 5me

GOELETTE.

Nimbus	New York	2me dist 20

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship El Monte, Mason ..... parti 28 juil.

LIVERPOOL.

Steamship Italian, Daniel ..... parti 21 juil.
Steamship Mexican, Slater ..... parti 19 juil.
Steamship Barrister, Goodie ..... parti 16 juin.
Steamship Musician, Wood'underper 22 juin.
Steamship Alexandrian, Bruce .. parti 23 juin.
Steamship Nicaraguan, Shaklock par 28 juin.
Steamship Dictator, Vincent ..... parti 4 juil.
Steamship Wanderer, Hunter .. parti 7 juil.
Steamship Orion, Llewellyn ..... parti 14 juil.
Steamship Louisianian, Wood .. parti 25 juil.

MANCHESTER.

Steamship Tioga, Harding ..... parti 19 juil.

BREME

Navire Roland, Helmcs ..... parti 6 mai.

PALERME.

Steamship Hermine, Martinolich par 27 juin.

HUELVA.

Steamship Phyllis ..... parti 5 juil.

SHIELDS.

Steamship, Florida, Orum ..... parti 13 juil.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Virgil, Sardinc ..... parti 18 juil.

TRIESTE.

Steamship Frederick ..... parti 27 juil.

SAN JUAN PORTO RICO

Steamship Windber, Dow ..... parti 26 juil.

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets sont bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture	100@200
Bons chevaux de trait	75@125
Chevaux communs	50@105
Mulets de ville	150@175
Extra heavy	200@220
Mulets pour habitations sucreries	150@160
Mulets pour coton	95@105

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Huff Bros vs Maurice Green.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 26.148- En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au comptant, au plus offrant et dernier enchérisseur, devant le magasin de meubles de maison, une petite presse, un lot de chemises de dessous, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau — Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — John B. Fisher avocat pour les demandeurs.
3 août—3 5 14

Albert Machis Grocery Co., Ltd., vs Willis et Wendling, insolvable.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 26,324. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Bouchee, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, Division C, Martin Willis, défendeur dans cette affaire, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 11me jour d'août 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—1 cash register, 1 lot assorti d'épiceries, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions Comptant.—WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Tilberger & Daffy, avocats pour la demanderesse.
31 juil—31—août 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Waterhouse vs Jesse Crossland et femme en communauté.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 26,101—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Divisions B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, MERCREDI, le 15me jour d'août 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir — Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 1178, borné par les rues Annette, Allen Mire et Tonti, ledit lot étant décrit par le No 4 sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, et un autre plan fait par Pinego, daté le 29 mai 1843 et déposé en l'étude de Paul E. Théard, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Annette par une profondeur de 128 3''. Saisi dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
Zengel, Thomas & Suthon avocats pour le demandeur.
15 juil—15 22 29—août 1 5 15

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POSITIVE.

Bâtisse en briques à trois étages, No 528 RUE ROYALE,

Entre St Louis et Toulouse, contigu à l'Hôtel St Louis, près de la nouvelle Maison de Cour.

Dans une localité où les valeurs augmentent journellement.

Bâtisse convenable pour bureaux, maison de logement et emplacement d'affaires et le rez-de-chaussée convenable pour n'importe quel genre d'affaires.

Résidence ou Emplacement d'Affaires

Avec 6 chambres, cottage simple dans le fond du lot à l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman, seulement à un ilet de la rue du Canal et à quelques minutes de marche du centre des affaires.

Pas de limite, pas de réserve

Succession de Mme Mary McCord, épouse de William Johnson.

No 77,096, Division C.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 septembre 1906, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par JAS A. BRENNAN Encanteur bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé le 1er août 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, au trefous Gasquet, les rues Palmyre Prieur et Roman, mesurant vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur et façade de cent neuf (109) pieds dix (10") pouces trois (3") lignes sur la rue Roman et entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple 209-211-213 rue Roman.

2e Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt (20) pieds onze (11") pouces et quatre (4") lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Les améliorations comprenant la bâtisse simple en briques à trois étages connue comme le No 528 rue Royale.

Conditions—Comptant l'acquéreur payant les taxes de 1906. Un dépôt de 10 p% au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Harry L. Loomis Jr.
2 août—2 5 12 19 26—sept 2 4

VENTES A L'ENCAN.

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

"ELYSIUM THEATRE"

Un théâtre moderne complètement équipé construit en 1903, l'intérieur redécoré cette saison, capacité de siège est de 1367.

IL sera vendu à l'enchère publique par Robert G. Guérard, encanteur, JEUDI, le 30 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juillet 1906, dans l'affaire de P. A. Capdeu et autres vs Third District Theatre Co., Ltd., No 78 935 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certaine lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles bâtisses et améliorations sont connues comme l'Elysium Theatre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, Français et Rempart, sur l'un desquels lots formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Bourgogne et mesurant vingt (20) pieds de face à la rue des Champs Elysées par cent vingt (120) pieds de profondeur et façade à la rue Bourgogne et l'autre lot mesurant quarante quatre (44) pieds de face à la rue Champs Elysées par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes (127 10' 6''') de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les installations de scène, décors, chaises, éventails électriques, extincteur d'incendie, moteur électrique, tapis, meubles et tout ce qui est contenu dans ladite bâtisse.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur en plus de prix de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Henry Lefort, notaire, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

W. L. Hughes, avocat.
E. A. Saures receveur.
29 juil—29—août 5 12 19 26 30

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Gus Lehman, Jr., vs "Athletic Park Amusement Company Ltd."

La Bâtisse Arcade, la Bâtisse Casino, la Bâtisse "Ice Cream", la Bâtisse de la bande de musique, la Bâtisse Japonaise, etc.

No 79,041—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 9 août 1906 à 11 heures a. m. sur les lieux connu comme "Parc Athlétique" avenues Tulane et Carrollton, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 juillet 1906 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant en place de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour Division B, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1e Un lot de bâtisses, meubles, installations électriques, etc.

2e Le bail sur ladite propriété, commencant le 1er novembre 1906, à $500 pour le trimestre finissant le 1er janvier 1907, payable d'avance et du 1er février 1907 et finissant le 31 janvier 1908 à $2,000 par an, payable en paiements trimestriels partiels de $500 chacun, d'avance, les premiers jours de février mai août et novembre de 1907 respectivement avec le privilège de renouvellement pour deux ans additionnels au taux de $3,000 par an payable d'avance en paiements trimestriels partiels, commençant le 1er février 1908. L'acquéreur devant assumer toutes les obligation du bail et de se conformer avec ses termes et conditions, et de payer le loyer du moment qu'il est dû.

Conditions—Comptant.
Dinkelspiel, Hart & Davey, E. Howard McCaleb avocats.
A. B. Leopold, Receveur.
29 juil—29—août 5 12 16

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix pour spéculation.

Onze lots de valeur dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Edenburg, Quinzième ou Olive, et St Pierre.

A proximité de la Harry Bros Tank Co., Panama Tank Co. et environ un ilet du chemin de fer Illinois Central.

Succession de Jesse H. Massie.

No 74,830—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.
Division A

PAR ALBERT PAUL Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 23 août 1906 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 juillet 1906, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Jesse H. Massie, les propriétés de valeur, comme suit—

Onze certains lots de terre, dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Quinzième, St Pierre, et Edinburg, lesquelles dite lots sont désignée comme lots Nos 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 19, d'après le plan de Edgar Pilié, député voyer de ville le 12 juin 1896.

Les lots Nos 2, 7, 8, 9, 10 faisant face à la rue Lowerline, les lots Nos 7 et 9 ayant une largeur et façade sur ladite rue de 30' 2' 3''.

Et les lots Nos 2, 8 et 10 ayant une largeur et façade à ladite rue de 30' 2' 4'', et le tout desdits lots Nos 2, 7, 8, 9 et 10 ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Lowerline et Edinburg.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 faisant face à la rue St Pierre. Les lots Nos 11, 13 et 15 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 2' 4''; et les lots 12 et 14 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 2' 3'' et le tout des dits lots ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 11 formant l'encoignure des rues St Pierre et Edinburg.

Le lot No 19 ayant une façade de 40 pieds à la rue Quinzième et a une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 19 est amélioré par un cottage double, portant le numéro municipal 7513 rue Quinzième ou Olive.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire, l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1906. L'acquéreur devant déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
22 juil—22 29—août 5 12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 11me jour de novembre 1896, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et chiffres suivants, à savoir

Mme Amélia Heirich vs R. E. Simons, son mari—No 49,627—Jugement

Sur la motion de J. N. Watson, avocat pour la demanderesse, et en produisant dûe preuve pour supporter sa demande, la loi et l'évidence étant en sa faveur,

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut enregistré le 20 mai 1896 soit maintenant confirmé et fait final et que, informé mement, il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Amélia Heirich, épouse de Rudolph E. Simons et contre le défendeur le dit Rudolph E. Simons, son époux, déclarant une séparation de propriété entre eux et dissolvant la communauté d'acquis et gains jusqu'ici existant entre eux la reconnaissant la seule propriétaire des meubles de sa maison et l'autorisant à reprendre l'administration et le contrôle de sa propriété paraphernale.

Il est de plus ordonné que la demanderesse ait et recouvre jugement contre le défendeur dans la somme entière de Quatre Cent Cinquante dollars et les dépens, avec intérêt légal sur lesdits $450 du 24 février 1888 jusqu'au paiement.

Jugement rendu le 11 novembre 1896.
Jugement signé le 17 novembre 1896.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge

En foi de quoi, j'ai signé et apposé le sceau de ladite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans ce 1er jour d'août de l'année de Notre Seigneur dix neuf cent six.

J. McCORMICK Deputé Greffier
2 août—2 6 11

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Roberts

ANNONCE JUDICIAIRE.

OFFRE SPLENDIDE

Propriétés commerciales, résidences et vacantes dans le premier district.

Rues Magasin et Calliope, rue Erato et la paroisse Jefferson.—Splendide occasion pour placement.

Dans la succession de Odette Zobriska.

No 78,987—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR RAMSEY & ROBERTS, Encanteurs Bureau No 342 rue Carondelet, JEUDI, le 16 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 13 juillet 1906, par l'Hon. John St. Paul, agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et adressé à Cicero A. Ramsey, encanteur, la propriété ci-après décrite—

1e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 138, borné par les rues Magasin, Calliope, (autrefois rue Duplantier) Cité et Constance, lequel dit lot est désigné par la lettre A sur un devis dressé par George De Armas, voyer, le 19 juin 1906 et lequel dit lot A formant l'encoignure des rues Magasin et Calliope et mesurant trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces et pas de ligne à la rue Calliope. Les améliorations consistant en une bâtisse à deux étages, connue comme Nos 1100-02 rue Magasin.

2e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, etc., etc., situé dans le même ilet comme le ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre B et est contigu à celui du lot A dudit devis et commencant à un point, trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de l'encoignure des rues Magasin et Calliope, ledit lot mesurant vingt six pieds (26) six (6) pouces et trois lignes de face à la rue Magasin par une profondeur de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces entre lignes parallèles, les améliorations sont connues comme No 1106 rue Magasin.

3e Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., etc., situé dans le même ilet comme le ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre C, lequel lot est contigu à ceux des lots A et B dudit devis dans le fond et mesurant soixante (60) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Calliope, le même largeur dans le fond par une profondeur de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et trois lignes de face à la rue Erato. Les améliorations consistent des bâtisses à deux étages connues par les numéros 1026 1028 1030 rue Calliope.

4e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, etc., situé dans le premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Erato, Constance, Gaennin et Magasin désigné par le No 8 sur un plan dressé par W. Thornton Thompson, voyer, le 25 mai 1847 déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt neuf (29) pieds dix (1) pouces et une (1) ligne de face à la rue Erato, par une profondeur de cent soixante quinze (175) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne, entre ligne égales et parallèles. Ensemble avec l'usage d'une allée, sept pieds (7) de largeur, contigu au même. Les améliorations sont connues comme No municipal 1019 rue Erato.

5e Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, etc., etc., situé à Shrewsbury, paroisse de Jefferson, qui lot borné par la venue Severn, les rues Première, Deuxième et Hulin, désigné par le numéro 4, d'après un plan dressé par Wilkerson, voyer, sous date du 21 janvier 1837, déposé en l'étude de William Christy, notaire, paroisse d'Orléans.

6e Un certain lot de terre ensemble avec toutes les droits, voies, etc., etc., situé dans le village de Harlem, paroisse de Jefferson, connu au comme numéro cent soixe (116) sur un devis par F. Wilkerson, voyer, approuvé par L. Bringier, voyer général, le 12 janvier 1837, et déposé en l'étude de William Boswell, plus tard Edward Barnett, notaire en la ville de la Nouvelle Orléans. Louisiane moins la portion vendue à M. Hurtig, consistant de deux lots, livre des transferts 14, folio 457.

Ainsi l'ilet No cent dix sept (117), situé dans la même ville et paroisse que le ci-dessus. L'ilet numéro cent vingt trois moins cette portion vendue au New Orleans et Western Railroad.

Ilet numéro cent vingt quatre (124) le tout d'après le plan ci-dessus fait par le ci-dessus nommé voyer.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer tous deux les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1906, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, payer l'acte ou les actes de vente pardevant Alvin Edward Hébert, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

John Dymond, Jr. avocat.
15 juil—15 22 29 — août 5 12 16

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Double à Deux Etages.

No 122 rue N. Roman, entre Canal et Iberville, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 août 1906, à midi.

Succession de Mlle Caroline Graff.

No 79,283—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CARRERE & KEENEY Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 9 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne dans le deuxième district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre insérant et signé le 6 juillet 1906 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Dorbigny, Bouny et Canal, désigné comme lot No 18 de l'ilet No 51 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. N. McCay, ancien notaire en cette ville; ledit lot de terre est borné sur un côté par le lot No 19 et sur l'autre côté par le lot No 17 et mesurant en mesure française vingt cinq pieds de face à la rue Roman sur cent quarante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant une bâtisse double en bois à deux étages, avec un étage dans le fond, retiré de la banquette contenant de chaque côté, 5 chambres, hangar, galerie sur la façade, citerne, etc., et est connu comme le No 122 rue N. Roman.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentée par billets de l'acquéreur, portant huit (8) pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, lesdits billets devant être garantis dans leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété ci-dessus décrite, avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, dans les ventes de crédit de la propriété foncière, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, et devant assumer les taxes d'Etat et de ville de 1906.

George J. Untersimer, avocat,
305 bâtisse de la Bourse au Coton.
8 juil—8 15 22 29—août 5 8 9

Si vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur!

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Loteries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc

PHONE MAIN 2967—R.

137 RUE CARONDELET.
18 avril—1 mai

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT — Division B—No 79,976—John B. Manning vs ses créanciers —Ordre - Considérant la pétition précédente et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés et enregistrés,

Il est ordonné qu'après due publications, avis et citations aux créanciers comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit John B. Manning, soit convoquée et tenue d'après la loi, pardevant Charles F. Fischinger, notaire, en son étude, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, commençant mercredi le 29me jour d'août 1906, à 10 heures a. m., pour voter accordant ou refusant l'application dudit John B. Manning pour un répit de six, douze et dix huit mois de la date de ladite réunion.

Il est en outre ordonné que Frank W. Hart, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et la propriété dudit John B. Manning soient suspendues, le tout d'après la loi.

Nouvelle Orléans, 26 juillet 1906 A. D.
(signé) JOHN ST PAUL,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Fred D. King juge de la Division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député Greffier.
Henry G Stewart et Lyle Saxon, avocats
3 août—3 13 29

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division A—No 79,932—Levi S. Gardner vs ses créanciers—Ordre—Considérant la pétition suivante et les tableaux des recettes et passifs dûment vérifiés et enregistrés,

Il est ordonné que après due annonces, avis et citations aux créanciers, comme le requiert la loi, qu'une réunion des créanciers dudit Levi S. Gardner soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant Alvin Edward Hebert, un notaire, en son bureau No 239 rue Carondelet, en la ville de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 27me jour d'août 1906, à 11 heures a. m., pour voter, accordant ou refusant l'application dudit Levi S. Gardner pour un répit de six (6), douze (12) et trois (3) ans de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que Arthur Landry, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que, dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et les biens dudit Levi S. Gardner soient suspendues.

Nouvelle Orléans, Louisiane, 23 juillet 1906
(Signé) GEO. H. THEARD,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A maintenant absent en congé.
Pour copie conforme
J. McCORMICK, Député-Greffier.
John Dymond, Jr., avocat.
25 juil— 5 29—août 3

AVIS DE SUCCESSIONS.

Successions de John C. et Mary A. Keener

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 78 285 et 78 306 consolidés Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. H. Price, exécuteur de John C. Keener et exécuteur testamentaire dativ de Mary A. Keener, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. 3 août—3 7 14

Succession de Eugène Brot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,802—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Eugène Brot administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte et aux administrations déchargées. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier. 3 août—17

Succession de Leon Bonner Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 76 504—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bridget Amberry, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Farrar, Jones & Kruttschnitt, Jas D. Hill, avocats. 3 août—3 7 14

Succession de August E. Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la